



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE ROUVIERE

Présentation



Le protocole sanitaire du lycée Rouvière est un document destiné à évoluer au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Il est décliné :

- du Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires – année scolaire 2020-2021
- des modes opératoires de désinfection établis par la Région,
- et des préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités du ministère du travail.

Il est composé de fiches thématiques adaptées aux particularités de l'établissement.



Rappel des fondamentaux

- ❖ **Appliquer les gestes barrière**
- ❖ **Limiter, si possible, le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Former, informer et communiquer**

Sommaire des thématiques :

L'accueil des élèves au portail

L'accueil dans les locaux

- Salles de classe et de TP
- Atelier
- CDI
- Permanence
- Restaurant scolaire
- Internat

Les conditions d'accueil du public par service et par fonction

- Infirmerie
- Dans les bureaux (administration, assistante sociale, psychologue EN, intendance, vie scolaire)
- Dans les locaux dédiés (salles des professeurs, ...)
- GRETA (Principes généraux communs, salles de classe et sanitaires)

La formation, l'information et la communication

Annexes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE ACCUEIL AU PORTAIL

Mesures à appliquer

➤ ENTREE PIETONNE ET CYCLO

- ❖ Port du masque obligatoire : en cas d'absence de masque, l'agent d'accueil en fournira un. Les élèves ayant déjà bénéficié d'un masque donné par le lycée, se verra refuser l'entrée au sein de l'établissement dès le 2^{ème} oubli. Un fichier sera tenu à cet effet.

Il est demandé aux élèves de se laver les mains en entrant dans l'établissement (gel hydroalcoolique à disposition entre l'accueil et le bureau du surveillant).



FICHE THEMATIQUE ACCUEIL AU PORTAIL

Points de contrôle

❖ Avant la prise de fonction du matin :

- Le nettoyage du bureau AED coté loge aura été effectué par le personnel d'entretien quotidiennement
- S'assurer de la présence du matériel nécessaire (gel hydroalcoolique, papier essuie main, masques ...)
- Vérifier l'affichage des consignes

❖ Au cours de la journée

- L'AED prendra soin de décontaminer son bureau, téléphone, chaise, poignée de porte etc... en sortant du bureau.

PROTOCOLE PORTAIL

PORT DU MASQUE

OBLIGATOIRE





FICHE THEMATIQUE
SALLES DE CLASSE ET DE TP

Mesures à appliquer

- ❖ **Respect des gestes barrière**
- ❖ Lavage des mains régulier (en entrant et en sortant de la salle de classe).
- ❖ Port du masque obligatoire par les élèves et les enseignants.
- ❖ Nettoyage par les élèves, de leur espace de travail, en début de séance à chaque changement de salle.
- ❖ Pour les séances de TP, le nettoyage du matériel, si nécessaire, et de leur espace de travail est effectué par les élèves dans des conditions similaires à celui du nettoyage des salles de cours : Les TP sélectionnés par l'équipe pédagogique doivent garantir la sécurité des élèves.
- ❖ Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres, à chaque interclasse, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.
- ❖ Dans la mesure du possible, un sens de circulation est mis en place dans les bâtiments pour limiter le brassage des élèves.



FICHE THEMATIQUE
SALLES DE CLASSE ET DE TP

Points de contrôle

Avant l'entrée en classe :

- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).
- ❖ Ouvrir les portes.
- ❖ S'assurer de l'approvisionnement du matériel de désinfection dans la classe.
- ❖ Signaler par courriel à M. Guardiola tout manque.

Pendant la classe :

- ❖ Organiser à l'entrée en classe, le nettoyage par les élèves de leur espace de travail.
- ❖ Organiser, si nécessaire, le nettoyage du matériel, pour les TP.
- ❖ Veiller au respect des gestes barrière.
- ❖ Et veiller à ce que les élèves portent correctement leur masque en classe.

A la fin de la classe :

- ❖ Ouvrir les portes
- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler.

Pendant les interours, interdiction de stationner dans les salles et couloirs.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE BATIMENT B ATELIER

Rappel des fondamentaux

❖ Appliquer les gestes barrière



❖ Port du masque obligatoire



❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels





FICHE THEMATIQUE BATIMENT B ATELIER

Mesures à appliquer

- ❖ Port du masque obligatoire.
- ❖ Désinfection poste de travail AVANT chaque utilisation par un élève (pupitre, caisse, tabouret, plan de travail + zone outils : tiroirs, banc de préréglage, etc.)

- ❖ Permettre aux élèves de se nettoyer régulièrement les mains en mettant à disposition du gel hydro alcoolique.

- ❖ Si les élèves doivent porter des gants, il faut donc respecter les mesures suivantes :
 - ôter ses gants en faisant attention de ne pas toucher sa peau avec la partie extérieure du gant,
 - jeter ses gants dans une poubelle doublée d'un sac plastique, si ce sont des gants jetables,
 - se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir ôté ses gants, ou utiliser du gel hydro alcoolique.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE BATIMENT B ATELIER

Points de contrôle

Avant l'entrée en classe :

- ❖ Ouvrir les portes.
- ❖ Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés.

Pendant la séance :

- ❖ Port du masque



FICHE THÉMATIQUE :
PROTOCOLE SANITAIRE DU CDI

Mesures, préconisations et consignes à appliquer

❖ **Accès**

- Entrées et sorties par le couloir du bâtiment C.

❖ **Aération**

- Aération naturelle difficile en raison du système de blocage des fenêtres.

❖ **Accueil du Public**

- Obligation de se désinfecter les mains à l'entrée du CDI :
 - Mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Obligation de désinfecter l'espace de travail avant utilisation (tables, chaises, ordinateurs).
 - Mise à disposition de produit désinfectant et d'essuie-tout

❖ **Prêt, retour et consultation des livres**

- Pas de mesure spécifique : retour à la normale pour l'utilisation du fonds documentaire (pas de mise en quarantaine des documents).



Mesures à appliquer

Avant de s'installer :

1. **GARDER LE MASQUE**



2. **SE LAVER LES MAINS** AU GEL
HYDROALCOOLIQUE



3. **NETTOYER SON BUREAU** EN
RENTANT AVEC LE PRODUIT
DESINFECTANT MIS A DISPOSITION





FICHE THEMATIQUE RESTAURATION

Mesures à appliquer :

- ❖ Respect des principes fondamentaux
- ❖ Pour réguler le flux, les élèves sont appelés au micro par la Vie Scolaire.
- ❖ A l'entrée, les élèves empruntent indifféremment la chaîne de droite ou de gauche en « badgeant » à la borne, puis se lavent les mains avec un gel hydroalcoolique disponible.
- ❖ La salle de restauration est aménagée de manière à limiter le brassage (table de 4 élèves).
- ❖ Port du masque obligatoire à chaque déplacement dans le réfectoire.
- ❖ Les bars à salades et à légumes ne sont plus mis en service.
- ❖ Chaque tablée doit prendre un broc propre et le ramener à la chaîne de lavage à la fin du repas.
- ❖ Sortie et dépose du plateau sur la chaîne de lavage, puis lavage de mains au gel



Points de contrôle :

Port du masque pour tous :

- ❖ Il est obligatoire dans le self tant que l'on n'est pas assis et dès que l'on se lève

Désinfection :

- ❖ Dès qu'une table de 4 places est vidée, elle est nettoyée et désinfectée par un agent de la Région (ARL).

Matériels interdits d'utilisation :

- ❖ Bar à entrées
- ❖ Bar à légumes

Information :

- ❖ L'affichage rappelant les consignes est présent dans toute la salle



Mesures à appliquer

- ❖ **Appliquer les fondamentaux**
- ❖ L'utilisation des sanitaires nécessite l'application des gestes barrière : se laver les mains avant et après utilisation.
- ❖ Les lieux de vie de l'internat (petit foyer et salles de travail sont fermés).
- ❖ Les portes d'entrée de l'internat et des escaliers sont laissées grandes ouvertes au moment des mouvements.
- ❖ Un seul escalier est utilisé pour la montée et la descente.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE INTERNAT

Points de contrôle

Port du masque pour tous :

- ❖ Il est obligatoire dans tous les lieux communs de l'internat à l'exception de sa chambre.

Désinfection :

- ❖ Produits désinfectants sont disponibles dans tous les sanitaires
- ❖ Les poignées de portes et les rampes sont régulièrement désinfectées.

Information :

- ❖ L'affichage rappelant les consignes est présent dans l'internat (voir Internat affiche)

PROTOCOLE INTERNAT

Avant d'aller dans les chambres:

1. **SE LAVER LES MAINS** AU GEL HYDROALCOOLIQUE
(gel disponible dans le hall d'entrée et dans les étages)



Dans l'internat :

2. **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LES LIEUX COMMUNS** (couloirs, extérieur, hall...)
3. **INTERDICTION D'ACCES** AUX **SALLES INFOS** (étages) NI AU **PETIT FOYER**





FICHE THEMATIQUE : INFIRMERIE

Mesures et consignes à appliquer :

- ❖ L'élève est accompagné par un camarade (délégué ou autre), en veillant à bien respecter les gestes barrière et la distanciation sociale. Le carnet de correspondance doit être rempli par l'enseignant avant de laisser sortir l'élève.
 - ➔ Signe(s) évoquant une suspicion de COVID-19 : l'élève est immédiatement isolé (cf fiche protocole suspicion COVID-19).
 - ➔ Autres demandes : l'élève devra patienter à l'extérieur de l'infirmerie. Une table sera installée au niveau de la porte afin d'éviter que l'élève ne pénètre dans le bureau.
- ❖ Les chaises, tables et tout autre objet ayant été touché fera l'objet d'une décontamination entre deux élèves, à l'aide de lingettes jetables ou de produit décontaminant.
- ❖ Seule l'infirmière et le personnel chargé du nettoyage sont autorisés à entrer dans l'infirmerie.
- ❖ La salle d'attente est transférée dans le couloir, les chaises placées à une distance permettant la sécurité de chacun.
- ❖ Les draps des lits de la salle de repos seront changés chaque fois qu'un élève s'y sera allongé.
- ❖ Une solution de gel hydroalcoolique sera mise à disposition du public dans le hall.
- ❖ Le public extérieur ne sera pas reçu par l'infirmière qui privilégiera le contact téléphonique avec les familles. Si le contact ne peut se faire par téléphone, et à titre exceptionnel, la visite pourra se faire sur rendez-vous exclusivement, et dans une pièce extérieure à l'infirmerie. En journée, cela peut avoir lieu dans la salle de permanence de l'internat. L'infirmière avertira le personnel d'accueil des rendez-vous prévus. Les personnes se présentant sans avoir obtenu de rendez-vous ne seront pas reçues.



FICHE THEMATIQUE : INFIRMERIE

Points de contrôle :

❖ A la prise de fonction du matin :

- Le nettoyage de l'infirmerie aura été effectué par le personnel d'entretien quotidiennement
- S'assurer de la présence du matériel nécessaire (gel hydroalcoolique, produit désinfectant, papier essuie main, gants, masques, etc...)

❖ Au cours de la journée : décontamination régulière des tables, téléphone, chaises, poignées de portes... par l'infirmière.

❖ Avant la prise de fonction du matin :

- Vérifier l'affichage des consignes
- S'assurer de la présence du matériel nécessaire (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, gants, masques, etc...)
- S'assurer que l'entretien des locaux a bien été effectué si un élève y a séjourné la veille.



Mesures et consignes à appliquer

❖ Symptômes évocateurs :

- Toux de survenue brutale, essoufflement
- Troubles digestifs : diarrhées, perte brutale de l'odorat et/ou du goût
- Fièvre ($T \geq 37.8$)
- Fatigue importante sans cause apparente

❖ Conduite à tenir en cas de signes évocateurs :

- Veiller à ce que la personne porte bien son masque. Proposer un masque chirurgical en cas de port de masque grand public.
- Isoler immédiatement l'élève (ou le personnel s'il ne peut rentrer directement chez lui) au petit foyer de l'internat en appliquant les gestes barrière (distanciation entre l'élève et le personnel accompagnant, port du masque, désinfection des mains dès l'arrivée dans le hall de l'internat)
- L'infirmière se charge de contacter :
 - ↗ Le médecin scolaire dans les plus brefs délais, dès qu'elle a connaissance d'un cas suspect.
 - ↗ Les parents/responsables légaux si l'état de l'élève n'est pas jugé préoccupant pour qu'ils puissent récupérer leur enfant et rappellera les gestes barrière et la procédure à suivre
 - ↗ Le SAMU en fonction de l'état de l'élève (difficultés respiratoires)
 - ↗ Le Chef d'établissement

❖ Procédure à suivre pour les parents :

- Eviter les contacts
- Consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage le cas échéant.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, ou du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale
- Poursuite stricte des gestes barrière.



- ❖ Une fois l'élève pris en charge par la famille ou le SAMU, le personnel accompagnant aère la pièce en veillant à ne rien toucher sans avoir au préalable mis des gants à usage unique
- ❖ Tous les déchets seront jetés dans un sac jaune destiné aux déchets de soins à risques infectieux, rien ne doit être jeté dans une poubelle classique.
- ❖ L'infirmière avertira M. Guardiola afin qu'il puisse prévoir un agent. La pièce sera nettoyée avec décontamination dès que possible, en respectant un temps de latence de quelques heures.

Mesures et consignes à appliquer :

- ❖ Avant la prise de fonction du matin :
 - Vérifier l'affichage des consignes
 - S'assurer de la présence du matériel nécessaire (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, gants, masques, etc...)
 - S'assurer que l'entretien des locaux a bien été effectué si un élève y a séjourné la veille.



**FICHE THÉMATIQUE :
LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC**

**BUREAUX DE L'ADMINISTRATION, INTENDANCE, PSYCHOLOGUE EN,
ASSISTANTE SOCIALE**

Mesures à appliquer :

- ❖ “Chaque employé/agent doit veiller à préserver sa propre santé/sécurité mais également celles des personnes avec qui il pourrait être en contact à l'occasion de son activité professionnelle” (article L.4122-1 du Code du travail) :
 - Appliquer les gestes barrière
 - Porter un masque « grand public »

Configuration des bureaux

- ❖ Mettre éventuellement une table devant le bureau pour permettre aux personnes de déposer leurs documents et pour maintenir la distanciation ;
- ❖ Veiller à libérer les espaces (rebords de fenêtres, dessus des armoires, bureau, ...) pour faciliter le nettoyage et la désinfection par les agents.
- ❖ Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour et si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée).
- ❖ Ne pas utiliser les climatisations personnelles

Accès aux bureaux

- ❖ Aux personnes internes :
 - L'accès aux bureaux de l'assistante sociale et la psychologue EN se fait uniquement sur rendez-vous par le biais des professeurs principaux, des CPE ou via Atrium.
 - Les files d'attente devant les bureaux de l'administration doivent être limitées à une personne.
 - Mesures particulières pour l'accès aux bureaux des services de l'intendance : aux interclasses, présence souhaitée d'un seul élève dans le couloir.
- ❖ Aux personnes externes :
 - Du gel hydro alcoolique et du matériel de désinfection sont disponibles dans les bureaux.

Accueil des personnes

- ❖ Rappeler les consignes générales (affiche ou remise d'une fiche consignes).
- ❖ Dans les bureaux peu spacieux l'accueil des personnes sera limité à une seule personne.
- ❖ L'échange des documents devra, si possible, être dématérialisé.
- ❖ Mettre à disposition des produits pour nettoyer et désinfecter avant/après chaque passage.
- ❖ Aérer régulièrement ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCOLE SANITAIRE
LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE
BUREAU CPE

Mesures à appliquer

1. **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**



2. **PASSER PAR LA VIE SCOLAIRE** POUR
ACCEDER AU BUREAU DES CPE



3. **1 SEUL ELEVE PAR CPE PRESENTES**





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE
BUREAU VIE SCOLAIRE

Mesures à appliquer

1. **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**



2. **INTERDICTION DE STATIONNER**
DANS LE BUREAU



3. **2 ELEVES MAXIMUM** DANS LE
BUREAU





FICHE THEMATIQUE SALLE DES PROFESSEURS

Principes généraux :

- ❖ L'utilisation de la salle des professeurs se fera sous la responsabilité des usagers qui devront systématiquement respecter les principes fondamentaux du nouveau protocole sanitaire.
- ❖ Le port du masque « grand public » est obligatoire dans tout l'établissement, à l'exception :
 - de la prise de collation : en salle de repos, sous la tonnelle du jardin pédagogique et le réfectoire ;
 - d'un travail isolé dans un bureau.
- ❖ Il est recommandé, si possible, d'utiliser :
 - des sièges distants d'au moins un mètre,
 - son propre matériel.
- ❖ Aérer régulièrement, si nécessaire, et ne pas utiliser la climatisation.
- ❖ Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée).
- ❖ Mise à disposition du gel hydro alcoolique et de matériel de désinfection.
- ❖ Le nettoyage des locaux annexes et des deux salles des professeurs (salle des casiers et de repos) sera effectué 1 fois par jour.



FICHE THEMATIQUE SALLE DES PROFESSEURS

Principes particuliers à certaines salles :

- ❖ Ordinateurs de la salle des professeurs : le clavier et la souris de l'ordinateur devra être désinfecté avant et après chaque utilisation par l'utilisateur.
- ❖ Photocopieur en salle des professeurs : le port du masque devra être respecté. Du matériel de désinfection sera mis à disposition près des photocopieurs, à charge pour le professeur qui se rend à la photocopie de procéder à la désinfection avant usage.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROTOCOLE SANITAIRE GRETA
LYCEE ROUVIERE**

Rappel des fondamentaux

Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydroalcoolique, notamment après contact impromptu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture de cigarettes.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique



Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades



COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique

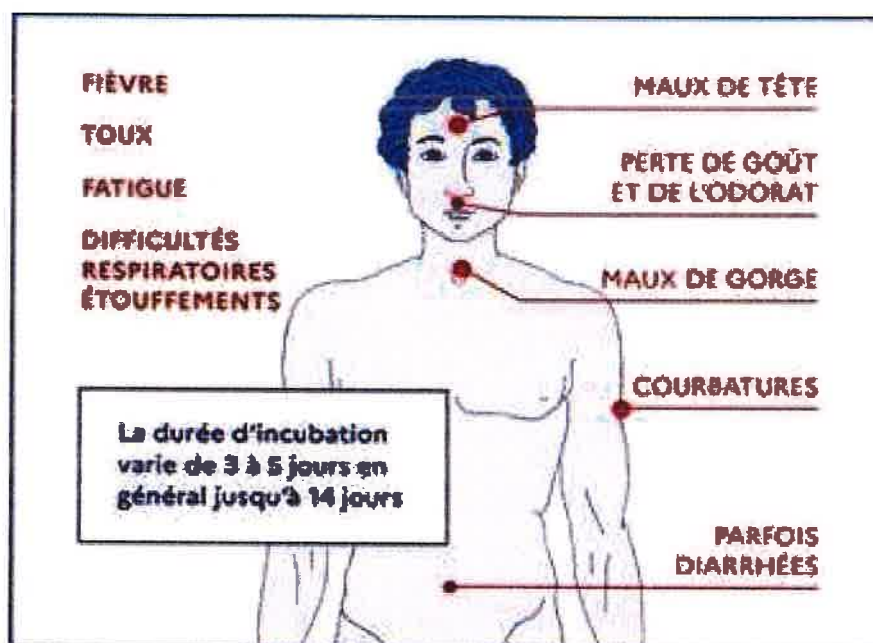


Saluer sans
se serrer
la main,
bannir les
embrassades



Mesures à appliquer

LE STAGIAIRE S'ENGAGE A NE PAS VENIR SI IL PRESENTE UN DES SYMPTOMES SUIVANT



Que faire en cas de symptômes évoquant le Covid-19 ?

S'isoler sans délai,
Maintenir à distance les personnes, y compris celles de son entourage, Porter un masque en cas de sortie,
Contacter son médecin traitant ou, en son absence, un autre médecin de ville (ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital). Si l'on n'a pas de médecin traitant, on peut appeler le 0 800 130 000
(service gratuit + appel gratuit) pour être orienté vers un médecin généraliste. Le médecin prescrira un test RT-PCR (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie), remettra ou prescrira des masques chirurgicaux et détaillera les consignes d'isolement,
Réaliser le test prescrit par le médecin (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie) le plus rapidement possible dans le laboratoire spécialisé le plus proche,
Lister les personnes de son entourage familial, amical, professionnel avec qui on a été en contact rapproché sans masque (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau ...) 2 jours avant le début des signes de la maladie jusqu'à la mise en isolement. Les coordonnées de ces personnes seront recueillies par le médecin et par les équipes sanitaires de l'Assurance Maladie, qui contacteront systématiquement ces « personnes contact ». En cas de difficultés respiratoires comme un manque de souffle au moindre effort ou lors de la prise de parole, appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

PROTOCOLE SANITAIRE GRETA

LYCEE ROUVIERE

FICHE THEMATIQUE SALLES DE CLASSE

Points de contrôle



Avant l'entrée en classe :

- ☐ Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).
- ☐ Ouvrir les portes enfin d'éviter le plus de contacts possible sur les poignets

☐ Masques de protection :

Les stagiaires de la formation continue du GRETA du Var devront se munir chaque jour de deux masques propres si masquent tissus ou neuf si masques chirurgicaux. Le port du masque est obligatoire dans tous les locaux de l'établissement

Si le stagiaire n'a pas de masque le GRETA en fournira

☐ Désinfection des mains et des surfaces

Le lavage des mains - Comment :



A chaque entrée sur le plateau technique, les stagiaires seront tenus de procéder à une désinfection des mains.

A chaque entrée sera installé un point de désinfection

Une désinfection des postes de travail ou systèmes utilisés sera réalisée avant et après chaque utilisation.

La désinfection des surfaces sera réalisée à l'aide de papier à usage unique imprégner d'une solution désinfectante. Insister particulièrement sur les surfaces contacts. Aucune pulvérisation directe ne sera réalisée sur les organes électriques.

2 pulvérisateurs de solution désinfectante seront prévus pour chacune des 2 zones du plateau technique.

Les claviers d'ordinateur ont été protégés par un film alimentaire qui sera désinfecté avant et après usage du clavier. Celui-ci sera remplacé lorsque nécessaire.

Un flacon de solution hydro-alcoolique sera positionné sur une zone stratégique de la classe



FICHE THEMATIQUE SANITAIRE

Points de contrôle

Avant l'entrée dans les sanitaires :

- ❖ Le lavage des mains
le lavage des mains est une mesure barrière essentielle.
- ❖ Se laver les mains avant d'aller aux toilettes (pour éviter la contamination de la poignée de porte, du verrou, de la cuvette, du bouton de chasse d'eau, etc) ; et après être allé aux toilettes (mesure d'hygiène habituelle).

L'affichage dans les sanitaires

Les consignes applicables aux sanitaires : lavage des mains avant/après, nettoyage, lumière laissée allumée, etc. sont affichées dans les sanitaires

Le lavage des mains - Comment ?



L'équipement des sanitaires

Lumière :

Afin d'éviter la manipulation récurrente des interrupteurs.

condamnation des interrupteurs en position allumée, recouvert d'un papier rappelant la consigne.

Point d'eau et savon :

les sanitaires sont équipés d'un point d'eau et de savon pour pouvoir se laver les mains avant et après le passage aux toilettes (voir ci-dessus pour le lavage des mains). À défaut, à disposition du gel hydroalcoolique.

Essuie-main :

Des essuie-mains papier à usage unique sont installés dans les sanitaires « enrouleurs ». Poubelle : équipées de sacs

Approvisionnement : l'approvisionnement en savon, essuie-mains jetables sera assuré par le **GRETA**

Lingettes et produits désinfectants sera mis à la disposition des stagiaires.

Après chaque usage les stagiaires devront désinfecter les boutons poussoir des chasses d'eau, des robinets, des poignées de porte

Nettoyage dans les WC : poignées des portes, loquets des portes, boutons de chasse d'eau, cuvettes, manche des brosses, support de papier toilette, couvercles des poubelles si l'ouverture ne se fait pas au pied, interrupteur de lumière s'il n'a pas pu être condamné en position allumé...

Nettoyage dans le local sanitaire : poignées des portes qui n'ont pas pu être retirées, bouton/levier de robinet, lavabo et surface attenante, couvercles des poubelles si l'ouverture ne se fait pas au pied, support d'essuie-main, interrupteurs de lumière s'ils n'ont pas pu être condamnés en position allumée...

Fréquence :

Chacun s'occupe du nettoyage des sanitaires après son passage

Et une personne dédiée au nettoyage l'effectue régulièrement (fréquence à adapter selon les autres mesures en place : portes ouvertes, lumières allumées, lavage des mains avant et après passage...).



FICHE THEMATIQUE :

L'INFORMATION, LA COMMUNICATION, LA FORMATION

Les principes :

- ❖ **Informer du dispositif et des mesures prises dans le cadre du protocole sanitaire, des écoles et établissements scolaires année scolaire 2020-2021**
- ❖ **Communiquer sur la mise en œuvre des mesures de précaution planifiées et sur la mise en place de leur diffusion**
- ❖ **Former les personnels et les élèves à la mise œuvre de ces mesures de précaution**

Les procédures et mesures :

❖ **Le personnel**

- Le jour de la rentrée des personnels, ceux-ci sont informés des procédures, et des différentes mesures de prévention à mettre en œuvre. Ils sont formés aux gestes barrière et au port du masque pour eux- mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Il leur est expliqué ce qu'il conviendra de dire aux élèves
- Le personnel médical de l'éducation nationale apporte son appui à ces actions de formation.
- Les consignes générales sont rappelées par voie d'affichage (affiche, signalétiques, ...) ou la remise d'une fiche consignes.

❖ **Les élèves**

- Les premiers jours de la rentrée, les élèves bénéficient d'une information pratique les gestes barrière dont l'hygiène des mains et le port du masque.
- Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, de réaliser les gestes barrière par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté.
- Des consignes sont rappelées par affiche, signalétique ou par remise d'une fiche consignes.



FICHE THEMATIQUE :

L'INFORMATION, LA COMMUNICATION, LA FORMATION

❖ **Les parents**

Ils sont informés des consignes concernant :

- la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte au lycée (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel ;
- de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève ;
- des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement ;
- de l'organisation de la demi-pension et de l'internat.

Les modes de communication :

L'information vers l'extérieur se fait via le site du lycée, Pronote et Atrium.

Une communication pour rappeler ou matérialiser les consignes majeures est réalisée par voie d'affichage, ou de marquage

La communication interne et la diffusion de documents se font, pour l'essentiel, par mail ou par l'intermédiaire de Pronote et Atrium.